

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – COMMUNE DE CABANNES

Séance du 27 Novembre 2024

Nombre de Membres en exercice : 27

Nombre de Membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mil vingt quatre

Et le vingt-sept Novembre

A dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles MOURGUES.

Date de la convocation :

21/11/2024

Présents

J. HAAS-FALANGA – C. ONTIVEROS – S. LUCZAK – G. BARRIOL
M. AUGIER – F. BLARQUEZ – M. NOEL-GAMET – H. JAUBERT
P. PORTE – V. LEVEQUE – S. REBUFFAT – R. BENEJEAN – M. DUMAS
J. DELCOURT – J. CHUECOS – M. SOLER – F. CHEILAN
A. RATTIER – A. JOUBERT – A. VASAI – P. CASTEAU

Objet de la délibération 62 - 2024

**Octobre rose 2024
Subvention à l'Association
Sainte Catherine Institut du
cancer Avignon Provence**

Excusé(s) ayant donné pouvoir

S. AELVOET à M. NOEL
S. LEBELLE à H. JAUBERT
J.L. CLOEZ à A. RATTIER
N. LIGNY à J. HAAS-FALANGA
C. UHL à F. CHEILAN

Absent(s)

Patrick PORTE a été nommé secrétaire de séance

Rapporteur : Josiane HAAS-FALANGA

Il est proposé d'allouer une subvention à l'association « Sainte Catherine Institut du cancer Avignon Provence » dans le cadre d'octobre rose et de la lutte contre le cancer.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil municipal,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article I : D'ATTRIBUER à l'association « Sainte Catherine Institut du Cancer Avignon Provence » une subvention de 1 000€ pour le bien être des patients.

Article II : DE PRECISER que les crédits sont disponibles sur le budget 2024.

VOTE

Pour : G. MOURGUES – J. HAAS- FALANGA – C. ONTIVEROS – S. LUCZAK – G. BARRIOL
M. AUGIER - F. BLARQUEZ - M. NOEL-GAMET - H. JAUBERT - P. PORTE - V. LEVEQUE - S. REBUFFAT
S. AELVOET - R. BENEJEAN – M. DUMAS – S. LABELLE - J. DELCOURT – J. CHUECOS – M. SOLER
F. CHEILAN - A. RATTIER - J. L. CLOEZ - A. JOUBERT - N. LIGNY - A. VASAI - C. UHL - P. CASTEAU

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Gilles MOURGUES



Le secrétaire de séance,
P. PORTE

